



## **Mairie de Deuxville**

Monsieur le Maire  
Alain DELARUE  
4, rue de l'Église  
54370 DEUXVILLE

9 rue Gustave Simon  
54000 Nancy  
[contact@nancysudlorraine.fr](mailto:contact@nancysudlorraine.fr)  
03 83 27 91 89  
[www.nancysudlorraine.fr](http://www.nancysudlorraine.fr)

**Objet :** Consultation relative au projet de révision du POS en PLU de la commune de Deuxville

**Dossier suivi par :** Lucas Bertrand

Nancy, le 6 décembre 2019

Monsieur le Maire,

La commune de Deuxville a arrêté le projet de révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme et sollicité l'avis du Syndicat mixte Nancy Sud Lorraine, et nous vous en remercions. L'examen des PLU du territoire constitue, pour le Syndicat mixte, un moyen important d'assurer qu'ils contribuent dans leur ensemble à la mise en œuvre des objectifs du SCoT Sud54.

Le projet de P.L.U. de Deuxville définit une zone d'extension dont le positionnement et le dimensionnement s'inscrivent en compatibilité avec les objectifs du SCoT Sud54. Les éléments constitutifs de la trame verte et bleue sur le ban communal sont identifiés et le règlement garantit leur préservation.

Au regard de ces éléments, nous avons le plaisir de vous informer que le Syndicat mixte émet un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Deuxville.

En complément, en lien avec la stratégie d'optimisation du foncier portée par le SCoT Sud54, le Syndicat mixte recommande que les parcelles classées en zone urbaine dans le prolongement de la rue de Lunéville et de la rue Saint-Epvre soient incluses dans le total des surfaces à urbaniser en extension et non considérées comme des parcelles en « dent-creuse », compte tenu de leur situation. Aussi, pour une meilleure appréciation de la compatibilité du projet de PLU avec les objectifs de production de logements définis par le SCoT Sud54, il convient d'harmoniser au sein des différentes pièces du dossier, l'ambition démographique portée par le projet de PLU et l'échéance de la mise en œuvre de ce plan.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter Lucas Bertrand, en charge du suivi des documents d'urbanisme au Syndicat mixte.

Vous souhaitant bonne réception de cette lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos salutations les plus distinguées.

**Le Vice-président**  
**Laurent de Gouvion Saint Cyr**

**Le Président**  
**Filipe PINHO**

